

03/01 | 07:00 | Dominique Seux **PAR DOMINIQUE SEUX**  
**Trois conditions pour le débat fiscal**

C'est un signe qui ne trompe pas et qui montre que l'élection présidentielle approche à grands pas : le débat fiscal est de retour. Les impôts, parce qu'ils concernent tout le monde, constituent un des grands leviers de l'action publique et opposent depuis toujours la gauche et la droite, sont au coeur de la bataille politique. Avec les réformes de l'ISF, des « niches » et le bouclier fiscal, cela a été le cas tout au long du quinquennat actuel.

En ce début 2012, à trois mois de l'échéance, la surprise vient du fait que chaque camp joue à contre-emploi. Nicolas Sarkozy envisage d'amorcer une réforme de taille, celle du financement de la protection sociale, alors que l'habitude d'un président sortant est la prudence ; François Hollande revoit à la baisse son projet initial de fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG (et de le prélever à la source), alors que, traditionnellement, l'opposant choisit l'audace pour marquer les esprits. C'est la position de l'un et de l'autre dans les sondages qui explique ce paradoxe : l'hôte de l'Elysée doit bousculer les lignes, le favori ne veut pas prendre de risque.

Les deux sujets dont il est question méritent d'être discutés, tout en étant extraordinairement difficiles. La hausse de la TVA pour financer une baisse du coût du travail vise à corriger la préférence française pour le chômage, qui conduit depuis longtemps à privilégier le pouvoir d'achat à l'emploi. Mais faut-il freiner le moteur de la consommation, le seul qui tourne, en période de crise ? D'ailleurs, parle-t-on du taux de 19,6 % ou des taux réduits ? Quant à elle, la fusion de la CSG et de l'IR entendait redonner de la progressivité au système fiscal. Mais comment faire sans matraquer une fois encore les classes moyennes ? Le « rapprochement » des deux prélèvements, plus flou, engage certes moins...

Le débat fiscal est donc hautement légitime. Il ne faudrait toutefois pas trop lui demander. Car trois points ne doivent pas être oubliés. Un : ce qui distingue la France, c'est d'abord le niveau global de ses prélèvements obligatoires et de ses dépenses publiques (2<sup>e</sup> sur 27 en Europe) ; le bricolage sur les curseurs ne changera rien à cette donnée fondamentale. Deux : ce qui caractérise aussi la fiscalité tricolore est sa complexité, l'empilement de strates multiples qui obscurcit toute vision d'ensemble et interdit toute comparaison aboutie sur la situation des contribuables. Trois : la modernisation des impôts ne peut être qu'un élément parmi d'autres de l'amélioration de la compétitivité, certainement pas un remède miracle. Si ces préalables sont acceptés, vive le débat !

Tous droits réservés - Les Echos 2012